



## Note de politique : **Avancer les caucus de femmes dans les législatures**

*Rédigée par Jessica Gomez et Carla Koppell*

***Cette note d'orientation fait partie d'une série dérivée d'un programme de trois ans sur le rôle des femmes au Rwanda. Plus généralement, ces notes fournissent aux décideurs, aux donateurs et aux planificateurs de programmes des stratégies pour la consolidation de la démocratie dans les sociétés issues d'un conflit.***

Les caucus sont importants pour réunir les législateurs en dehors des partis politiques. Ces organismes créent des passerelles entre les représentants d'intérêts différents et assurent la fertilisation croisée des idées. Dans les sociétés sortant d'un conflit, les caucus aident le pouvoir législatif à surmonter les divisions sociales et à limiter l'autorité exécutive.

Les caucus de femmes sont particulièrement utiles pour renforcer la voix d'une circonscription marginalisée. Elles renforcent la confiance des législatrices, qui ont souvent moins d'expérience politique que leurs homologues masculins, en offrant un moyen d'encadrer les nouveaux décideurs. Ainsi, plus largement, les caucus de femmes renforcent les processus démocratiques et renforcent les législatures.

Au Rwanda, le caucus des femmes a considérablement renforcé le rôle de la législature. En 1996, pendant le gouvernement de transition, les législateurs ont créé le Forum des femmes rwandaises parlementaires (FFRP), un caucus auquel appartiennent toutes les femmes parlementaires, sans distinction de parti politique ou d'appartenance ethnique. Compte tenu du nombre de femmes dans la législature, le FFRP est puissant. Depuis 2003, le Rwanda est le premier parlement au monde en termes de représentation des femmes. Aujourd'hui, les femmes constituent plus de 56% des membres élues de la chambre basse du parlement. Le FFRP profite de sa taille considérable au sein du parlement rwandais et constitue un moyen de renforcer la législature du pays.

Les objectifs du FFRP incluent le renforcement des capacités des femmes parlementaires et le plaidoyer pour l'inclusion d'une perspective de genre lors de l'élaboration et de l'introduction des lois. Grâce au FFRP, les femmes ont atteint des objectifs législatifs ambitieux. La discrimination à l'égard des femmes dans les lois sur la nationalité et la citoyenneté a été réduite. Les droits des femmes à l'héritage et à la propriété foncière ont été garantis.

Le leadership du FFRP dans l'élaboration d'une législation sur la violence sexiste a été particulièrement important. Le projet de loi est la première mesure législative de fond initiée par la législature plutôt que par l'exécutif. L'élaboration par le FFRP de la législation sur la violence basée sur le genre a été révolutionnaire en ce sens qu'elle incluait les perspectives de la communauté et des parlementaires de sexe masculin. En mettant à profit le soutien des donateurs, le caucus a élaboré une stratégie de plaidoyer et d'autres actions qui ont rendu le projet de loi pertinent pour l'ensemble de la société rwandaise - pas seulement pour les femmes. Par le biais du Conseil national des femmes, actif aux niveaux national, provincial et local, le FFRP a convoqué des citoyens de tout le pays pour des débats publics sur la violence sexiste. Ces consultations ont créées un soutien pour le projet de loi et ont fournis des données pour la rédaction. Les leaders du caucus ont invité des parlementaires hommes à coparrainer le projet de loi, élargissant ainsi leur soutien et leur appel.

L'exemple du Rwanda illustre comment le soutien des caucus de femmes favorise la bonne gouvernance. Il s'agit d'un modèle efficace pour intégrer les femmes au gouvernement, renforcer l'attention du parlement sur les questions sociales, augmenter la capacité des législateurs à rédiger des lois inclusives et renforcer la branche législative du gouvernement.

### **Constatations et recommandations**

**Constatation** : Les législatures gagnent en légitimité et en crédibilité lorsqu'elles reflètent toute les couches de la société.

→ **Recommandation** : Soutenir la mise en œuvre de la loi électorale et des quotas constitutionnels et réserver des sièges aux groupes marginalisés, en particulier les femmes.

---

**Constatation** : un soutien international est indispensable à la création d'un pouvoir législatif fort et à une législation inclusive dans les situations d'après conflit.

→ **Recommandation** : financer des programmes qui renforcent la capacité des députés de produire et de promouvoir des lois. Ces efforts peuvent inclure la mise à disposition de personnel professionnel pour les membres ou les comités, la formation à la rédaction de lois et la sensibilisation des parlementaires et des citoyens aux rôles des pouvoirs législatif et exécutif.

---

**Constatation** : Les caucus multipartites modèrent l'influence des agendas des partis et favorisent la fertilisation croisée des idées. Pour réussir, les caucus doivent permettre à tout législateur intéressé de participer (c'est-à-dire qu'ils ne devraient pas se limiter à certains partis ou à des individus nommés par les partis politiques).

→ **Recommandation** : Soutenir la création de caucus multipartites en insistant sur la valeur des structures de gouvernance inclusives.

---

**Constatation** : La tenue de consultations publiques sur des sujets législatifs renforce la légitimité d'un gouvernement, relie les parlementaires et leurs électeurs, génère des données utiles pour la rédaction de lois et sensibilise le public aux questions de politique générale.

→ **Recommandation** : Encourager l'élaboration de politiques consultatives, en particulier sur les questions sociales sensibles.

→ **Recommandation** : Allouer des fonds pour financer les consultations avec les mandants dans le cadre de la législation en attente.

---

**Constatation** : Les caucus de femmes et les caucus en général sont des canaux utiles pour les programmes et les fonds destinés à renforcer les législatures.

→ **Recommandation** : Soutenir financièrement et techniquement les caucus de femmes multipartites.

---

**Constatation** : Lorsque les parlementaires s'engagent délibérément, sans distinction de sexe, à adopter des lois, la pertinence d'un problème est mise en avant et l'élaboration de politiques en collaboration est encouragée.

**Recommandation** : Veiller à ce que tous les programmes destinés aux législateurs incluent des hommes et des femmes.

- Recommandation** :
  - Veiller à ce que la formation des membres du Parlement comprend la valeur et
  - approches pour travailler avec des collègues du sexe opposé..
- 

**Constatation** : Les femmes peuvent jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la gouvernance démocratique.

→ **Recommandation** : Soutenir les programmes permettant aux femmes de s'épanouir pleinement en tant que législatrices. L'accent mis sur des compétences telles que la prise de parole en public, la rédaction de lois, la défense des droits, la formation de coalitions et la rédaction de propositions rapportera des dividendes particulièrement élevés.